

Notre action prioritaire durant les 3 prochaines années :
Dès la première année maternelle, notre école favorisera l'expression verbale et la communication orale par des mises en situation amenant une meilleure compréhension du vocabulaire et un référentiel qui s'amplifiera d'année en année jusqu'à la fin de la sixième année primaire.
Une démarche particulière d'éducation à la citoyenneté sera mise en place par le biais d'un règlement d'école, l'écoute des différents acteurs afin de vivre et apprendre en harmonie dans le respect de l'autre.

Année complémentaire : l'enfant qui effectue une année complémentaire ou qui présente des difficultés d'apprentissage aura un travail adapté à ses difficultés.

**VILLE DE LIEGE
INSTRUCTION PUBLIQUE**

PROJET D'ETABLISSEMENT JUIN 2006

ECOLE : Centre scolaire Morinval - Bonne Nouvelle

Le projet d'établissement s'inspire des valeurs et des finalités du projet éducatif et s'inscrit dans le cadre défini par le projet pédagogique de la Ville de Liège.

Les 10 grandes options du projet pédagogique sont les suivantes :

1. Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base ;
2. Aider chacun à développer au maximum ses potentialités ;
3. Développer l'autonomie et la confiance en soi ;
4. Développer la solidarité ;
5. Développer l'ouverture aux autres et à leur culture ;
6. Développer l'expression, la communication et la créativité ;
7. Développer la curiosité et l'esprit scientifique ;
8. Assurer un développement corporel harmonieux ;
9. Intéresser les enfants à la vie sociale et économique ;
10. Faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant le niveau local et régional.

Pour les concrétiser, chaque école privilégie les méthodes, approches et pratiques pédagogiques qui :

1. donnent du sens à l'école et aux apprentissages aux yeux des enfants ;
2. mettent l'activité de l'enfant lui-même au centre de l'apprentissage ;
3. favorisent la collaboration et la coopération entre enfants, entre enseignants, entre enfants et enseignants, entre enseignants et parents,...
4. assurent le plus de continuité possible entre les apprentissages, les classes, l'école et la famille, l'école et son environnement,...

Notre équipe éducative les traduit dans ses pratiques quotidiennes par des actions concrètes.

Le projet d'établissement présente volontairement une seule dimension par option.

Tout ce qui se fait dans l'école ne figure donc pas dans ce projet. Par souci de clarté, seules les mesures qui semblent être les plus représentatives, les plus régulières et qui concernent le plus grand nombre d'enseignants ont été retenues. Par ailleurs, les activités ponctuelles ou extra-scolaires ainsi que celles qui sont obligatoires dans toutes les écoles (éducation physique, cours philosophiques...) ne sont pas reprises.

Option 1 : assurer la maîtrise par tous des compétences et des acquis de base.

En privilégiant les modes de travail qui permettent et favorisent la responsabilité des enfants, de leurs apprentissages et la gestion de leurs progressions.

Option 2 : aider chacun à développer au maximum ses potentialités.

En privilégiant les modes d'organisation qui permettent la mise en valeur des ressources propres à chacun notamment par des activités de dépassement.

Option 3 : développer l'autonomie et la confiance en soi.

En privilégiant la responsabilisation des enfants dans la réalisation des tâches journalières qui les concernent, par la négociation d'engagements collectifs et/ou individuels.

Option 4 : développer la solidarité.

En privilégiant les pratiques de communication, de collaboration et d'entraide au sein de l'école (dans la classe et entre les classes) et entre l'école et son environnement (entre parents et l'équipe éducative) qui permettent le développement d'un climat de confiance et d'accueil.

Option 5 : promouvoir l'ouverture aux autres et à leur culture.

En privilégiant la recherche de situations qui permettent, par des échanges, la rencontre des spécificités.

Option 6 : développer l'expression, la communication et la créativité.

Privilégier la mise en place d'activités visant à sensibiliser les enfants sur le plan artistique et culturel.

Option 7 : développer la curiosité et l'esprit scientifique.

Privilégier l'exploitation scientifique par des démarches et des sensibilisations qui émanent des apport des élèves et des questions qu'ils posent ou se posent.

Option 8 : assurer un développement corporel harmonieux.

Privilégier toutes les actions qui tentent de sensibiliser, de favoriser et de faire prendre conscience qu'une hygiène de vie est indispensable au développement global de l'enfant.

Option 9 : intéresser les enfants à la vie sociale et économique.

Privilégier une exploitation de l'actualité par une éducation aux médias écrits, audiovisuels et informatiques.

Option 10 : faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire du patrimoine culturel et de l'environnement naturel en privilégiant le niveau local et régional.

Privilégier une exploitation de visite de musées, expositions, sorties à but pédagogique dans le sens d'une meilleure approche des richesses environnantes.